

L'an deux mille vingt-six, le 28 septembre à 17 heures, en application de l'article L.5211-2 du code général de collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le Comité syndical du PETR Centre Ouest Aveyron au sein du PETR Centre Ouest Aveyron, situé 4 route de Moyrazès à Rodez.

Date d'envoi de la convocation	22/09/2026
Nombre de délégués syndicaux	45
Nombre de délégués présents	27

Président de la séance : Jean-Eudes LE MEIGNEN

Présents (27) :

ARNAL Michel, BERNIÉ Patrick, BOCQUET Florence, CALVET Jean-Marc, CAMBOULAS Marie-Laure, CARRIÉ Jean-Claude, CISTERNINO Alain, CLEMENT Karine, FONTAINE Hubert, FOURNIER Monique, GOMEZ Christian, KAYA-VAUR Danièle, LAURENS Michel, LE MEIGNEN Jean Eudes, LE ROUX Patrick, MARTY Guy, MAZARS David, MIRAL Sabine, PAGES TOUZÉ Laurence, POUZOULET LIGUE Didier, REMES Laurent, RIGAL Dominique, RIVIERES Patrice, SALESES Fabienne, SOULIE Philippe, THEMINES Jean-Luc, VIALARET Martial.

Excusés ou absents (11) :

BARBEZANGE Jacques, BESSIERE Pierre, CABROLIER Hélian, CANAC Bernard, FABRE Jean-Marc, FAJOU Florian, FRAYSSINHES Patrick, KEROSLIAN Jean-Philippe, MONTOYA Jacques, MAZARS Stéphane, VIGUIER Mathis.

Délégués absents ayant donné procuration (7) :

M. BOUYSSIÉ Jean-Michel a donné procuration à CARRIÉ Jean-Claude
M. MARTY François a donné procuration à LE MEIGNEN Jean-Eudes
M. MASBOU Jean-Pierre a donné procuration à POUZOULET LIGUE Didier
Mme NESPOULOUS Régine a donné procuration à LAURENS Michel
M. ORCIBAL Jean-Sébastien a donné procuration à MARTY Guy
M. ROUQUETTE Dominique a donné procuration à CALVET Jean-Marc
Mme VIDAL Sarah a donné procuration à FOURNIER Monique

Secrétaire de séance : Martial VIALARET

Sont présentées les décisions prises par le Président et le Bureau.

Décisions prises par le Président

- Sélection du cabinet d'avocat **DL AVOCATS**, pour une prestation d'AMO juridique dans le cadre de la procédure de la modification N°1 du SCoT Centre Ouest Aveyron
 - Tranche ferme (Modification du SCoT) : 23 520 €
 - Tranche optionnelle (Compatibilité des PLUi) : 3 360 €/PLUi

Décisions prises par le Bureau du 16/09/2026

- Demande de subvention LEADER – Ingénierie 2026
- Avis sur la modification N°3 du PLU de Cassagnes Begonhès : avis favorable assorti de la remarque suivante :
La qualité de l'aménagement paysager des zones d'activités est une orientation du SCoT. A cet égard, le PETR recommande d'envisager le traitement paysager de la zone d'activité et l'amélioration de son intégration. La mise en place d'une haie végétale par exemple permettrait d'atténuer les incidences paysagères des bâtis en place et de ceux à venir.

⇒ **Le Comité syndical du PETR Centre Ouest Aveyron, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :**

- **De prendre acte des décisions prises par le Président et le Bureau,**
- **D'autoriser le Président à signer tout document à intervenir dans le cadre de l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits,
et ont signé les membres présents.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

Le : **08 OCT. 2026**

Publié ou notifié le : **08 OCT. 2026**

Pour extrait conforme,
Le Président,
Jean-Eudes LE MEIGNEN



Le secrétaire de séance,
Martial VIALARET



Délais et voies de recours : Conformément à l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le Tribunal administratif peut être saisi par courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Rapport des décisions prises par le Président et le Bureau

Date de décision: 28/09/2026

Date de réception de l'accusé 08/10/2026

de réception :

Numéro de l'acte : 260928_29DL

Identifiant unique de l'acte : 012-200050565-20260928-260928_29DL-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .2

Institutions et vie politique

Fonctionnement des assembles

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : 260928-29 DL Rapport décisions du Président et Bureau.pdf (99_DE-012-200050565-20261008-260928_29DL-DE-1-1_1.pdf)